



Possibilité d'arrêter une saisie sur salaire

Par 99mez

Bonjour, je me permets de vous solliciter afin de savoir si il est possible de faire quelque chose ou pas.

J'ai une saisie sur salaire en cours (plusieurs dossiers). Existe t'il un moyen juridique qui permettrait d'établir un échéancier et mettre en "pause" la saisie? Je ne souhaite pas embêter mon employeur avec cette procédure.

En vous remerciant d'avance.

Par Isadore

Bonjour,

Selon la nature des dettes, un dossier de surendettement. Sinon, négocier avec les créanciers ou solder toutes les dettes.

Le principal problème n'est pas "d'embêter" votre employeur mais le coût additionnel des frais liés à la saisie.